

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20005480700421	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI Métropole D' Aix-Marseille-Provence
--	--

POSTE COMPTABLE DE : LE RECEVEUR DES FINANCES MARSEILLE
MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : CT2 - Eau (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	17
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	25
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	26
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	27
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	29
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	30
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	32
A8.3 - Opérations liées aux cessions	33
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	34
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	35
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	36
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	37
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	38
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	41
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

42

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 6 314 109,82	G 7 611 522,59	G-A 1 297 412,77
	Section d'investissement	B 2 516 227,63	H 2 780 192,59	H-B 263 964,96

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 1 749 916,60 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 1 303 933,12 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
=		=		
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 8 830 337,45	Q= G+H+I+J 13 445 564,90	=Q-P 4 615 227,45

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 6 314 109,82	= G+I+K 9 361 439,19	3 047 329,37
	Section d'investissement	= B+D+F 2 516 227,63	= H+J+L 4 084 125,71	1 567 898,08
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 8 830 337,45	= G+H+I+J+K+L 13 445 564,90	4 615 227,45

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2019290000	Opération d'équipement n° 2019290000	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 129 589,00	525 381,17	195 056,20	0,00	409 151,63
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 081 242,25	939 242,45	2 300,00	0,00	139 699,80
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	25 955,00	2 012,25	0,00	0,00	23 942,75
Total des dépenses de gestion courante		2 236 786,25	1 466 635,87	197 356,20	0,00	572 794,18
66	Charges financières	293 035,86	148 546,32	49 597,98	0,00	94 891,56
67	Charges exceptionnelles	4 673 000,00	2 930 970,16	0,00	0,00	1 742 029,84
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		7 202 822,11	4 546 152,35	246 954,18	0,00	2 409 715,58
023	Virement à la section d'investissement (4)	981 970,25				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 416 405,34	1 521 003,29			895 402,05
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 398 375,59	1 521 003,29			1 877 372,30
TOTAL		10 601 197,70	6 067 155,64	246 954,18	0,00	4 287 087,88
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	21 630,69	11 255,37	0,00	0,00	10 375,32
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 094 400,00	5 701 946,66	992 958,56	0,00	399 494,78
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	14 214,00	13 217,08	0,00	0,00	996,92
75	Autres produits de gestion courante	393 150,00	143 363,67	0,00	0,00	249 786,33
Total des recettes de gestion courante		7 523 394,69	5 869 782,78	992 958,56	0,00	660 653,35
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	829 805,41	248 404,78	4 800,00	0,00	576 600,63
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		8 353 200,10	6 118 187,56	997 758,56	0,00	1 237 253,98
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	498 081,00	495 576,47			2 504,53
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		498 081,00	495 576,47			2 504,53
TOTAL		8 851 281,10	6 613 764,03	997 758,56	0,00	1 239 758,51
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		1 749 916,60				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	4 619 641,43	1 275 161,32	0,00	3 344 480,11
	Total des dépenses d'équipement	4 619 641,43	1 275 161,32	0,00	3 344 480,11
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	811 964,33	745 489,84	0,00	66 474,49
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	811 964,33	745 489,84	0,00	66 474,49
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 431 605,76	2 020 651,16	0,00	3 410 954,60
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	498 081,00	495 576,47		2 504,53
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	498 081,00	495 576,47		2 504,53
	TOTAL	5 929 686,76	2 516 227,63	0,00	3 413 459,13
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	852 830,71	903 841,96	0,00	-51 011,25
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	19 200,00	0,00	0,00	19 200,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	872 030,71	903 841,96	0,00	-31 811,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	355 347,34	355 347,34	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	355 347,34	355 347,34	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 227 378,05	1 259 189,30	0,00	-31 811,25
021	Virement de la section d'exploitation (2)	981 970,25			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	2 416 405,34	1 521 003,29		895 402,05
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 398 375,59	1 521 003,29		1 877 372,30
	TOTAL	4 625 753,64	2 780 192,59	0,00	1 845 561,05
	Pour information	1 303 933,12			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	720 437,37		720 437,37
012	Charges de personnel, frais assimilés	941 542,45		941 542,45
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 012,25		2 012,25
66	Charges financières	198 144,30	0,00	198 144,30
67	Charges exceptionnelles	2 930 970,16	0,00	2 930 970,16
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 521 003,29	1 521 003,29
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		4 793 106,53	1 521 003,29	6 314 109,82

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 314 109,82
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	495 576,47	495 576,47
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	745 489,84	0,00	745 489,84
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 275 161,32		1 275 161,32
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		2 020 651,16	495 576,47	2 516 227,63

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	2 516 227,63
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	11 255,37		11 255,37
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 694 905,22		6 694 905,22
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	13 217,08		13 217,08
75	Autres produits de gestion courante	143 363,67		143 363,67
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	253 204,78	495 576,47	748 781,25
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		7 115 946,12	495 576,47	7 611 522,59

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	1 749 916,60
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 361 439,19
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	903 841,96	0,00	903 841,96
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 521 003,29	1 521 003,29
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		903 841,96	1 521 003,29	2 424 845,25

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	1 303 933,12
---	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	355 347,34
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 084 125,71
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	1 129 589,00	525 381,17	195 056,20	0,00	409 151,63
605	Achats d'eau	699 433,00	422 724,36	182 816,20	0,00	93 892,44
6063	Fournitures entretien et petit équipt	5 920,00	0,00	0,00	0,00	5 920,00
6132	Locations immobilières	47 500,00	0,00	0,00	0,00	47 500,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	25 000,00	12 565,00	12 240,00	0,00	195,00
6156	Maintenance	40 799,00	0,00	0,00	0,00	40 799,00
6161	Multirisques	5 500,00	5 287,84	0,00	0,00	212,16
6168	Autres	5 500,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
617	Etudes et recherches	273 657,00	65 532,55	0,00	0,00	208 124,45
618	Divers	3 600,00	240,00	0,00	0,00	3 360,00
6226	Honoraires	710,00	510,00	0,00	0,00	200,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	900,00	671,63	0,00	0,00	228,37
6251	Voyages et déplacements	420,00	0,00	0,00	0,00	420,00
6287	Remboursements de frais	18 650,00	17 849,79	0,00	0,00	800,21
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 081 242,25	939 242,45	2 300,00	0,00	139 699,80
6331	Versement de mobilité	225 745,25	9 439,62	0,00	0,00	216 305,63
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 006,00	2 359,96	0,00	0,00	-353,96
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 611,00	4 483,19	0,00	0,00	-872,19
6411	Salaires, appointements, commissions	467 327,00	467 160,21	0,00	0,00	166,79
6413	Primes et gratifications	123 804,00	201 194,47	0,00	0,00	-77 390,47
64141	Indemnité inflation	0,00	970,00	0,00	0,00	-970,00
6415	Supplément familial	4 077,00	2 722,11	0,00	0,00	1 354,89
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	66 696,00	81 020,16	0,00	0,00	-14 324,16
6453	Cotisations aux caisses de retraites	135 897,00	141 058,19	0,00	0,00	-5 161,19
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	831,00	831,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	16 213,00	4 800,45	0,00	0,00	11 412,55
6478	Autres charges sociales diverses	9 530,00	0,00	0,00	0,00	9 530,00
648	Autres charges de personnel	25 505,00	23 203,09	2 300,00	0,00	1,91
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	25 955,00	2 012,25	0,00	0,00	23 942,75
658	Charges diverses de gestion courante	25 955,00	2 012,25	0,00	0,00	23 942,75
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		2 236 786,25	1 466 635,87	197 356,20	0,00	572 794,18
66	Charges financières (b) (5)	293 035,86	148 546,32	49 597,98	0,00	94 891,56
66111	Intérêts réglés à l'échéance	239 564,39	200 471,54	0,00	0,00	39 092,85
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	53 471,47	-51 925,22	49 597,98	0,00	55 798,71
67	Charges exceptionnelles (c)	4 673 000,00	2 930 970,16	0,00	0,00	1 742 029,84
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	16 700,00	4 565,67	0,00	0,00	12 134,33
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	30 302,00	30 301,87	0,00	0,00	0,13
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	4 613 300,00	2 896 102,62	0,00	0,00	1 717 197,38
678	Autres charges exceptionnelles	12 698,00	0,00	0,00	0,00	12 698,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		7 202 822,11	4 546 152,35	246 954,18	0,00	2 409 715,58
023	Virement à la section d'investissement	981 970,25				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	2 416 405,34	1 521 003,29			895 402,05
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 416 405,34	1 521 003,29			895 402,05
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 398 375,59	1 521 003,29			1 877 372,30
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 398 375,59	1 521 003,29			1 877 372,30
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 601 197,70	6 067 155,64	246 954,18	0,00	4 287 087,88
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	49 597,98
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	51 925,22
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 327,24

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	21 630,69	11 255,37	0,00	0,00	10 375,32
64198	Autres remboursements	21 630,69	10 285,37	0,00	0,00	11 345,32
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	970,00	0,00	0,00	-970,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 094 400,00	5 701 946,66	992 958,56	0,00	399 494,78
70128	Autres taxes et redevances	7 094 400,00	4 942 804,24	992 958,56	0,00	1 158 637,20
7084	Mise à disposition de personnel facturée	0,00	759 142,42	0,00	0,00	-759 142,42
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	14 214,00	13 217,08	0,00	0,00	996,92
748	Autres subventions d'exploitation	14 214,00	13 217,08	0,00	0,00	996,92
75	Autres produits de gestion courante	393 150,00	143 363,67	0,00	0,00	249 786,33
757	Redevances des fermiers, concession..	393 150,00	133 838,65	0,00	0,00	259 311,35
7588	Autres	0,00	9 525,02	0,00	0,00	-9 525,02
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		7 523 394,69	5 869 782,78	992 958,56	0,00	660 653,35
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	829 805,41	248 404,78	4 800,00	0,00	576 600,63
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	14 698,16	0,00	0,00	-14 698,16
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,01	0,00	0,00	-0,01
778	Autres produits exceptionnels	829 805,41	233 706,61	4 800,00	0,00	591 298,80
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		8 353 200,10	6 118 187,56	997 758,56	0,00	1 237 253,98
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	498 081,00	495 576,47			2 504,53
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	498 081,00	495 576,47			2 504,53
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		498 081,00	495 576,47			2 504,53
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		8 851 281,10	6 613 764,03	997 758,56	0,00	1 239 758,51
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		1 749 916,60				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
2019290000	Opération d'équipement n° 2019290000 (3)	4 619 641,43	1 275 161,32	0,00	3 344 480,11
	Total des dépenses d'équipement	4 619 641,43	1 275 161,32	0,00	3 344 480,11
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	811 964,33	745 489,84	0,00	66 474,49
1641	Emprunts en euros	776 064,33	728 873,38	0,00	47 190,95
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	16 700,00	16 616,46	0,00	83,54
1687	Autres dettes	19 200,00	0,00	0,00	19 200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	811 964,33	745 489,84	0,00	66 474,49
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	5 431 605,76	2 020 651,16	0,00	3 410 954,60
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	498 081,00	495 576,47		2 504,53
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	498 081,00	495 576,47		2 504,53
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	17 412,05	14 907,52		2 504,53
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	8 757,13	8 757,13		0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	165 270,94	165 270,94		0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	5 903,45	5 903,45		0,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	40 799,00	40 799,00		0,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	4 247,98	4 247,98		0,00
13918	Autres subventions d'équipement	255 690,45	255 690,45		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	498 081,00	495 576,47		2 504,53
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	5 929 686,76	2 516 227,63	0,00	3 413 459,13
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	852 830,71	903 841,96	0,00	-51 011,25
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	74 300,00	74 272,00	0,00	28,00
1313	Subv. équipt Départements	778 530,71	829 569,96	0,00	-51 039,25
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	19 200,00	0,00	0,00	19 200,00
1687	Autres dettes	19 200,00	0,00	0,00	19 200,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		872 030,71	903 841,96	0,00	-31 811,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	355 347,34	355 347,34	0,00	0,00
1068	Autres réserves	355 347,34	355 347,34	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		355 347,34	355 347,34	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 227 378,05	1 259 189,30	0,00	-31 811,25
021	Virement de la section d'exploitation	981 970,25			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	2 416 405,34	1 521 003,29		895 402,05
28031	Frais d'études	15 841,67	15 841,67		0,00
28128	Aménagement Autres terrains	2 014,23	2 014,23		0,00
28131	Bâtiments	160 162,86	160 162,86		0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	956 658,72	61 256,67		895 402,05
28138	Aménagement Autres constructions	82 078,06	82 078,06		0,00
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	3 536,00	3 536,00		0,00
28151	Installations complexes spécialisées	5 152,06	5 152,06		0,00
28153	Installations à caractère spécifique	892 491,48	892 491,48		0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	279 949,90	279 949,90		0,00
28188	Autres	17 452,36	17 452,36		0,00
2825	Matériel technique (affectation)	1 068,00	1 068,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 398 375,59	1 521 003,29		1 877 372,30
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 398 375,59	1 521 003,29		1 877 372,30
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 625 753,64	2 780 192,59	0,00	1 845 561,05
Pour information		1 303 933,12			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2019290000 (1)
LIBELLE : opération eau

Pour vote

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		4 619 641,43	A 1 275 161,32	0,00	3 344 480,11	B 3 174 265,11
20	Immobilisations incorporelles	336 301,43	27 141,81	0,00	309 159,62	51 275,12
2031	Frais d'études	333 301,43	27 141,81	0,00	306 159,62	51 275,12
2033	Frais d'insertion	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 184 040,00	1 148 747,51	0,00	3 035 292,49	2 991 887,99
21311	Bâtiments d'exploitation	173 060,00	63 057,40	0,00	110 002,60	131 174,34
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	4 253,77
2151	Installations complexes spécialisées	117 900,00	21 876,00	0,00	96 024,00	51 837,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	3 891 880,00	1 062 704,71	0,00	2 829 175,29	2 792 503,48
21561	Service de distribution d'eau	1 200,00	1 109,40	0,00	90,60	12 119,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	99 300,00	99 272,00	0,00	28,00	131 102,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	25 000,00	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	74 300,00	74 272,00	0,00	28,00	106 102,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A	-1 275 161,32	D-B -3 174 265,11

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					15 371 315,87									
1641 Emprunts en euros (total)					14 986 734,76									
2018-AMP-011	CREDIT AGRICOLE	17/12/2018	19/12/2018	05/03/2019	1 500 000,00	F	Taux fixe à 1.73 %	1,730	1,741	EUR	T	C	O	A-1
2018-AMP-018	ARKEA	21/12/2018	27/12/2018	30/03/2019	3 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.44)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,440	0,447	EUR	T	C	O	A-1
2018-DT-ANTHERON-079	CAISSE D'EPARGNE	15/01/2005	01/01/2018	25/03/2018	50 000,00	F	Taux fixe à 0.843 %	0,843	0,846	EUR	T	P	O	A-1
2018-DT-ANTHERON-081	CAISSE D'EPARGNE	25/01/2003	01/01/2018	25/12/2018	130 000,00	F	Taux fixe révisable à 0,513%	0,513	0,514	EUR	T	P	O	A-1
2018-DT-CABRIES-044	SFIL CAFFIL	15/12/2004	27/12/2004	01/04/2018	265 000,00	F	Taux fixe à 3.88 %	3,880	3,937	EUR	T	C	O	A-1
2018-DT-CABRIES-046	SFIL CAFFIL	17/12/2007	01/01/2018	01/02/2018	150 000,00	F	Taux fixe à 4.58 %	4,580	4,647	EUR	A	P	N	A-1
2018-DT-CABRIES-047	CAISSE D'EPARGNE	17/12/2007	01/01/2018	25/01/2018	400 000,00	F	Taux fixe à 4.58 %	4,580	4,728	EUR	T	P	O	A-1
2018-DT-CABRIES-048	SFIL CAFFIL	09/12/2009	01/01/2018	01/04/2018	120 000,00	V	Euribor 3M + 0.47-Floor -0.47 sur Euribor 3M	0,140	0,142	EUR	T	P	O	A-1
2018-DT-CABRIES-140	CAISSE D'EPARGNE	20/01/2016	01/01/2018	22/01/2018	225 000,00	F	Taux fixe à 2.71 %	2,710	2,710	EUR	A	P	O	A-1
2018-DT-CABRIES-141	CREDIT AGRICOLE	03/08/2017	01/01/2018	15/08/2018	100 000,00	F	Taux fixe à 1.9 %	1,900	1,900	EUR	A	C	O	A-1
2018-DT-CABRIES-142	BANQUE POSTALE	30/12/2016	01/01/2018	01/02/2018	171 435,01	F	Taux fixe à 2.04 %	2,040	2,050	EUR	S	P	O	A-1
2018-DT-CANNAT-105	CAISSE D'EPARGNE	28/07/2012	01/01/2018	25/09/2018	45 000,00	F	Taux fixe à 4.24 %	4,240	4,240	EUR	A	C	O	A-1
2018-DT-CANNAT-133	CREDIT AGRICOLE	19/12/2017	21/12/2017	15/03/2018	245 000,00	F	Taux fixe à 1.23 %	1,230	1,236	EUR	T	P	O	A-1
2018-DT-COUDOUX-056	SFIL CAFFIL	20/05/2010	01/01/2018	01/02/2018	14 375,00	F	Taux fixe à 2.43 %	2,430	2,452	EUR	T	P	O	A-1

Métropole D' Aix-Marseille-Provence - CT2 - Eau - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2018-DT-COUDOUX-057	CREDIT AGRICOLE	15/03/2011	01/01/2018	10/04/2018	130 000,00	F	Taux fixe à 4.01 %	4,010	4,050	EUR	S	P	O	A-1
2018-DT-EGUILLES-059	CAISSE D'EPARGNE	01/10/2009	01/01/2018	25/02/2018	430 000,00	F	Taux fixe à 4.5 %	4,500	4,576	EUR	T	P	O	A-1
2018-DT-EGUILLES-060	CREDIT AGRICOLE	11/10/2005	01/01/2018	25/03/2018	515 000,00	F	Taux fixe à 3.3 %	3,300	3,327	EUR	S	C	O	A-1
2018-DT-EGUILLES-061	SFIL CAFFIL	30/10/2005	01/01/2018	01/06/2018	250 000,00	V	(Euribor 6M + 0.05)-Floor -0.05 sur Euribor 6M	0,000	0,000	EUR	S	C	O	A-1
2018-DT-EGUILLES-062	SFIL CAFFIL	30/10/2005	01/01/2018	02/01/2018	348 000,00	F	Taux fixe à 3.33 %	3,330	3,372	EUR	T	P	O	A-1
2018-DT-EGUILLES-063	SFIL CAFFIL	17/04/2003	01/01/2018	01/10/2018	145 860,78	V	(Euribor 3M + 0.23)-Floor -0.23 sur Euribor 3M	0,000	0,000	EUR	T	P	O	A-1
2018-DT-FUVEAU-069	SFIL CAFFIL	22/12/2006	01/01/2018	01/07/2018	90 000,00	F	Taux fixe à 4.01 %	4,010	4,010	EUR	A	C	O	A-1
2018-DT-FUVEAU-070	CREDIT AGRICOLE	22/12/2006	01/01/2018	26/03/2018	65 000,00	F	Taux fixe à 4.34 %	4,340	4,411	EUR	T	C	O	A-1
2018-DT-JOUQUES-075	CREDIT AGRICOLE	06/04/2017	01/01/2018	15/04/2018	166 500,00	F	Taux fixe à 1.56 %	1,560	1,560	EUR	A	P	O	A-1
2018-DT-MEYREUIL-088	SFIL CAFFIL	05/10/2004	01/01/2018	01/02/2018	1 300 000,00	F	Taux fixe à 4.65 %	4,650	4,750	EUR	M	P	O	A-1
2018-DT-REPARADE-131	Agence France Locale	20/12/2017	01/01/2018	20/03/2018	1 250 000,00	F	Taux fixe à 1.71 %	1,710	1,746	EUR	T	C	O	A-1
2018-DT-ROUSSET-097	CAISSE D'EPARGNE	25/01/2003	01/01/2018	05/01/2018	1 000 000,00	F	Taux fixe à 2.27 %	2,270	2,270	EUR	A	P	O	A-1
2018-DT-ROUSSET-099	CAISSE D'EPARGNE	14/12/2015	01/01/2018	23/01/2018	480 563,97	F	Taux fixe à 2.57 %	2,570	2,570	EUR	A	P	O	A-1
2018-DT-ROUSSET-138	CAISSE D'EPARGNE	18/05/2017	01/01/2018	24/05/2018	200 000,00	F	Taux fixe à 2.03 %	2,030	2,030	EUR	A	P	O	A-1
2018-DT-ROUSSET-139	CREDIT AGRICOLE	29/11/2017	01/01/2018	15/12/2018	500 000,00	F	Taux fixe à 1.64 %	1,640	1,640	EUR	A	P	O	A-1
2018-DT-THOLONET-084-EAU	CREDIT AGRICOLE	24/11/2016	01/01/2018	15/01/2018	250 000,00	F	Taux fixe à 0.87 %	0,870	0,870	EUR	A	P	O	A-1
2018-DT-VENTABREN-116	CREDIT AGRICOLE	22/05/2013	01/01/2018	30/09/2018	450 000,00	F	Taux fixe à 3.36 %	3,360	3,360	EUR	A	P	O	A-1
2018-DT-VENTABREN-117	CAISSE D'EPARGNE	22/05/2013	01/01/2018	26/06/2018	300 000,00	F	Taux fixe à 2.02 %	2,020	2,030	EUR	S	P	O	A-1
2018-DT-VENTABREN-118	CAISSE D'EPARGNE	22/05/2013	01/01/2018	25/05/2018	700 000,00	F	Taux fixe à 4.46 %	4,460	4,510	EUR	S	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

Métropole D' Aix-Marseille-Provence - CT2 - Eau - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					384 581,11									
2018-DT-CABRIES-049	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	26/11/2014	01/01/2018	09/11/2018	384 581,11	V	Euribor 3M + 1.65	1,321	1,347	EUR	A	P	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					15 371 315,87									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		9 459 021,56					745 489,84	200 471,54	0,00	49 597,98
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		9 149 978,07					728 873,38	196 041,94	0,00	48 083,80
2018-AMP-011	N	0,00	A-1	1 260 000,00	20,93	F	Taux fixe à 1.73 %	1,725	60 000,00	22 446,76	0,00	1 513,75
2018-AMP-018	N	0,00	A-1	2 520 000,00	21,00	V	(Euribor 3M + 0.44)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,739	120 000,00	19 053,20	0,00	183,68
2018-DT-ANTHERON-079	N	0,00	A-1	6 545,53	1,98	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 120,10	0,00	0,00	0,00
2018-DT-ANTHERON-081	N	0,00	A-1	62 048,85	9,98	F	Taux fixe révisable à 0,513% Taux fixe révisable à 3,27%	0,569	4 901,36	347,79	0,00	28,18
2018-DT-CABRIES-044	N	0,00	A-1	76 850,00	7,00	F	Taux fixe à 3.88 %	3,870	10 600,00	3 238,84	0,00	737,17
2018-DT-CABRIES-046	N	0,00	A-1	61 092,88	5,08	F	Taux fixe à 4.58 %	4,469	8 554,06	2 054,87	0,00	2 588,20
2018-DT-CABRIES-047	N	0,00	A-1	44 719,66	1,07	F	Taux fixe à 4.58 %	4,572	33 987,30	3 026,58	0,00	372,90
2018-DT-CABRIES-048	N	0,00	A-1	19 388,48	2,00	V	Euribor 3M + 0.47-Floor -0.47 sur Euribor 3M	0,424	8 452,66	15,70	0,00	79,88
2018-DT-CABRIES-140	N	0,00	A-1	169 624,54	13,06	F	Taux fixe à 2.71 %	2,703	9 857,01	4 863,95	0,00	4 315,91
2018-DT-CABRIES-141	N	0,00	A-1	75 000,00	14,62	F	Taux fixe à 1.9 %	1,895	5 000,00	1 520,00	0,00	534,38
2018-DT-CABRIES-142	N	0,00	A-1	133 722,69	14,08	F	Taux fixe à 2.04 %	2,034	7 851,70	2 848,28	0,00	1 129,06
2018-DT-CANNAT-105	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 4.24 %	4,239	4 500,00	190,80	0,00	0,00
2018-DT-CANNAT-133	N	0,00	A-1	126 188,19	4,96	F	Taux fixe à 1.23 %	1,227	24 334,88	1 740,36	0,00	64,71

Métropole D' Aix-Marseille-Provence - CT2 - Eau - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
2018-DT-COUDOUX-056	N	0,00	A-1	3 040,95	2,58	F	Taux fixe à 2.43 %	2,424	1 056,46	89,98	0,00	12,11
2018-DT-COUDOUX-057	N	0,00	A-1	37 585,25	3,28	F	Taux fixe à 4.01 %	4,002	9 813,67	1 803,29	0,00	334,92
2018-DT-EGUILLES-059	N	0,00	A-1	207 300,60	7,40	F	Taux fixe à 4.5 %	4,489	22 748,06	9 971,90	0,00	906,94
2018-DT-EGUILLES-060	N	0,00	A-1	77 250,00	2,73	F	Taux fixe à 3.3 %	3,295	25 750,00	3 186,56	0,00	672,72
2018-DT-EGUILLES-061	N	0,00	A-1	1 371,69	0,42	V	(Euribor 6M + 0.05)-Floor -0.05 sur Euribor 6M	0,021	17 958,84	0,00	0,00	2,85
2018-DT-EGUILLES-062	N	0,00	A-1	167 260,87	7,75	F	Taux fixe à 3.33 %	3,322	17 957,29	5 945,07	0,00	1 376,96
2018-DT-EGUILLES-063	N	0,00	A-1	40 141,20	4,25	V	(Euribor 3M + 0.23)-Floor -0.23 sur Euribor 3M	0,336	8 148,69	4,21	0,00	141,04
2018-DT-FUVEAU-069	N	0,00	A-1	17 645,24	3,50	F	Taux fixe à 4.01 %	4,003	4 411,33	884,47	0,00	351,82
2018-DT-FUVEAU-070	N	0,00	A-1	5 416,85	1,24	F	Taux fixe à 4.34 %	4,336	4 333,32	352,64	0,00	2,61
2018-DT-JOUQUES-075	N	0,00	A-1	115 235,96	9,29	F	Taux fixe à 1.56 %	1,556	10 572,66	1 962,61	0,00	1 273,36
2018-DT-MEYREUIL-088	N	0,00	A-1	734 868,38	11,83	F	Taux fixe à 4.65 %	4,638	45 123,38	35 315,98	0,00	2 752,69
2018-DT-REPARADE-131	N	0,00	A-1	1 041 666,60	24,97	F	Taux fixe à 1.71 %	1,729	41 666,68	18 511,14	0,00	544,27
2018-DT-ROUSSET-097	N	0,00	A-1	574 978,45	7,01	F	Taux fixe à 2.27 %	2,264	64 881,39	14 524,82	0,00	12 870,73
2018-DT-ROUSSET-099	N	0,00	A-1	375 629,48	13,06	F	Taux fixe à 2.57 %	2,563	22 065,27	10 220,76	0,00	9 036,92
2018-DT-ROUSSET-138	N	0,00	A-1	157 265,95	14,40	F	Taux fixe à 2.03 %	2,025	8 893,74	3 373,04	0,00	1 915,50
2018-DT-ROUSSET-139	N	0,00	A-1	346 690,74	9,96	F	Taux fixe à 1.64 %	1,636	31 667,43	6 205,07	0,00	236,91
2018-DT-THOLONET-084-EAU	N	0,00	A-1	103 460,67	4,04	F	Taux fixe à 0.87 %	0,868	24 884,25	1 327,54	0,00	1 064,76
2018-DT-VENTABREN-116	N	0,00	A-1	283 578,61	10,75	F	Taux fixe à 3.36 %	3,351	21 027,94	10 234,78	0,00	2 382,06
2018-DT-VENTABREN-117	N	0,00	A-1	161 284,19	7,49	F	Taux fixe à 2.02 %	2,015	19 725,56	3 557,28	0,00	36,20
2018-DT-VENTABREN-118	N	0,00	A-1	143 125,57	4,90	F	Taux fixe à 4.46 %	4,450	25 028,35	7 223,67	0,00	620,61
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Métropole D' Aix-Marseille-Provence - CT2 - Eau - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		309 043,49					16 616,46	4 429,60	0,00	1 514,18
2018-DT-CABRIES-049	N	0,00	A-1	309 043,49	12,86	V	Euribor 3M + 1.65	1,678	16 616,46	4 429,60	0,00	1 514,18
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		9 459 021,56					745 489,84	200 471,54	0,00	49 597,98

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	34	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	9 459 021,56	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'établissement	5	18/10/2018
L	Frais d'étude non suivis de réalisation cf article D5217-20	5	18/10/2018
L	Concessions droit (logiciels)	5	18/10/2018
L	Autres immobilisations incorporelles	10	18/10/2018
L	Agencement et aménagement de terrain	15	18/10/2018
L	Bâtiments d'exploitation usine de potabilisation d'eau	40	18/10/2018
L	Bâtiments administratifs	100	18/10/2018
L	Installation générales, agencement, aménagement des constructions : Bâtiments d'exploitation	30	18/10/2018
L	Installation générales, agencement, aménagement des constructions : Bâtiments administratifs	15	18/10/2018
L	Autres constructions (Bâtiments durables) (Barrage - Tunnel - Galerie)	100	18/10/2018
L	Installations complexes spécialisées (Bassins - Réservoirs - Station de captage)	40	18/10/2018
L	Réseau d'adduction d'eau (canalisations)	40	18/10/2018
L	Matériel industriel (Poste chloration - Poste surpression - Vannes)	15	18/10/2018
L	Outils industriel	15	18/10/2018
L	Matériel spécifique d'exploitation (Electro mécanique) (Pompes - Compteurs)	8	18/10/2018
L	Agencement, aménagement du matériel et outillage industriel	20	18/10/2018
L	Installations générales, agencement, aménagements divers	15	18/10/2018
L	Matériel de transport (véhicules)	7	18/10/2018
L	Matériel de bureau et informatique	5	18/10/2018
L	Mobilier de bureau	15	18/10/2018
L	Cheptel	10	18/10/2018
L	Emballage récupérable	10	19/10/2018
L	Autres immobilisations corporelles	10	20/10/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 310 045,33	1 241 066,31
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		811 964,33	745 489,84
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	776 064,33	728 873,38
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	16 700,00	16 616,46
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	19 200,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		498 081,00	495 576,47
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	498 081,00	495 576,47
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 241 066,31	0,00	0,00	1 241 066,31

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 398 375,59	1 521 003,29
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		3 398 375,59	1 521 003,29
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	15 841,67	15 841,67
28128	Aménagement Autres terrains	2 014,23	2 014,23
28131	Bâtiments	160 162,86	160 162,86
28135	Installations générales, agencements, ..	956 658,72	61 256,67
28138	Aménagement Autres constructions	82 078,06	82 078,06
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	3 536,00	3 536,00
28151	Installations complexes spécialisées	5 152,06	5 152,06
28153	Installations à caractère spécifique	892 491,48	892 491,48
28156	Matériel spécifique d'exploitation	279 949,90	279 949,90
28188	Autres	17 452,36	17 452,36
2825	Matériel technique (affectation)	1 068,00	1 068,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	981 970,25	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 521 003,29	0,00	1 303 933,12	355 347,34	3 180 283,75

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 241 066,31
Ressources propres disponibles	IV 3 180 283,75
Solde	V = IV – II (3) 1 939 217,44

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
10/01/2022	MEYRAR GEODETECTION DE RESEAUX ENTERRES	338,51	0,00	1
17/01/2022	EGUILLES AEP DIAGNOSTIC AMIANTE VOIRIE T	1 083,39	0,00	1
23/02/2022	2019290036-20171414	211 117,56	0,00	40
23/03/2022	LEVEE TOPOGRAPHIQUE TRAVAUX EGUILLES AEP	314,03	0,00	1
29/03/2022	LEVEE TOPOGRAPHIQU TRAVAUX EGUILLES AEP	252,05	0,00	1
20/04/2022	COUDO AEP - BC 57 - DIAGNOSTIC AMIANTE V	1 192,35	0,00	5
03/05/2022	2019290053-20180350	12 008,97	0,00	40
06/05/2022	PEYNIER AC010705 RUES DU VILLAGE	323 569,71	0,00	15
12/05/2022	2019290041-DSPAEPLESP	170,60	0,00	1
17/05/2022	STCAN AEP SUB AC013654 DDE DE SOLDE	22 920,00	0,00	15
17/05/2022	STCANNAT AEP SUB AC013653 DDE DE SOLDE	116 800,00	0,00	15
20/05/2022	2019290063-DSPEAUROUS	90,10	0,00	1
23/05/2022	LAMBESC AC010419 ACOMPTE 1 RUE PELLETAN	1 167,00	0,00	15
31/05/2022	TRVX DIAG AMIANTE HAP REV LAROQ AEP	5 540,86	0,00	1
01/06/2022	2019290030-DSPEAULARO	54 278,16	0,00	40
13/06/2022	COUDO ETUDE SECURISATION RESSOUR(REPORT)	2 328,48	0,00	5
05/07/2022	TRAVAUX DE BRANCHEMENT(REPORT)	1 109,40	0,00	8
11/07/2022	DV7 OP1 MOD 18-0228 BBA AEP	13 057,40	0,00	15
13/07/2022	ESSAI PRESSION SUR CONDUITE MEYRAR AEP	490,00	0,00	1
13/07/2022	2019290065-Z17-015	233,72	0,00	1
27/07/2022	TRAVAUX DIAGNOSTIC AMIANTE PUYLOU BDC 71	1 418,21	0,00	1
27/07/2022	CABRI DV SOLDE TTMO HAUTECLOQUE AEP	440,00	0,00	1
29/07/2022	SITU2 AMENAGMT DISPOSITIF POTABILISATION	0,00	0,00	5
29/07/2022	SITU2 AMENAGMT DISPOSITIF POTABILISATION	9 660,00	0,00	5
02/08/2022	2019290025-Z220264F00	2 960,00	0,00	1
04/08/2022	2019290097-HM	16 170,82	0,00	40
04/08/2022	PEYROL BDC78 DIAG AMIANTE HAP VOIRIE A R	1 217,57	0,00	1
04/08/2022	2019290008-Z220264F00	117 906,10	0,00	40
08/08/2022	MEYRAR AEP POLE ECHANGES REHAB CH BDR	44 583,33	0,00	40
09/08/2022	DIAGNOSTIC AMIANTE HAP AVANT BBA AEP	955,39	0,00	1
10/08/2022	2019290038-20171416	8 134,72	0,00	40
17/08/2022	2019290104-Z220264F00	31 162,88	0,00	1
23/08/2022	COUDO AEP - BC N°2 - TRVX DE REHAB DILAT	100 617,01	0,00	1
31/08/2022	2019290105-U222105A00	9 400,00	0,00	40
01/09/2022	2019290008-Z210012F00	1 440,00	0,00	1
09/09/2022	2019290065-Z19134	1 117,25	0,00	1
09/09/2022	2019290025-Z210012F00	200,00	0,00	1
14/09/2022	TRVX RENOUVELLEMENT RESEAU DECI AEP BBA	2 538,44	0,00	1
14/09/2022	CABRI AEP TRVX DE DECONNEXION PAR LE DEL	5 451,32	0,00	1
16/09/2022	CABRIES AEP AC-010445 TRAVERSEE DE CALAS	39 690,00	0,00	15
20/09/2022	2019290101-Z220264F00	78 554,67	0,00	40
20/09/2022	2019290094-Z210012F00	560,00	0,00	1
20/09/2022	TVX DE COORDINATEUR SECURITE COUDO AEP	880,00	0,00	1
06/10/2022	2019290043-Z200554COV	10 860,28	0,00	40
13/10/2022	2019290101-Z210012F00	415,00	0,00	1
13/10/2022	2019290102-Z210012F00	200,00	0,00	1
13/10/2022	2019290008-Z19076	520,00	0,00	1
25/10/2022	COUDO AEP TVX MIS CONFORM 4TERM BASTNEUV	10 310,18	0,00	40
25/10/2022	COUDO AEP TVX MIS CONFORM 4TERM BASTNEUV	5 885,61	0,00	40
25/10/2022	DSPEAU COUD-2019290076	612,19	0,00	1
26/10/2022	PEYROLLES TVX FORAGE EDF U222117A00	21 876,00	0,00	40
28/10/2022	VENTABREN AEP DDE DE SOLDE SUB AC 010132	224 683,50	0,00	15
07/11/2022	VENTABREN AEP DDE DE SOLDE SUB AC 010143	21 859,00	0,00	15
07/11/2022	FUVEAU AEP DDE DE SOLDE SUB AC 014397	14 491,71	0,00	15
09/11/2022	2019290094-Z19076	204,00	0,00	1
09/11/2022	2019290006-Z180227COV	281 847,91	0,00	40
10/11/2022	LEPUY AC010507 CAPTAGE CHENERILLE	1 143,00	0,00	15
28/11/2022	CAPTAGE SOURCE SAINT-ZACHARIE	12 484,81	0,00	0
28/11/2022	2019290068-Z180569COV	28 054,08	0,00	40

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
01/12/2022	TTMO ST PIERRE SOLDE CABRIES PART AEP	31 495,00	0,00	40
02/12/2022	MISSION CSPS POUR L ACCOMP JOUQUES AEP	440,00	0,00	1
02/12/2022	ESSAI DE COMPTAGE SUR LES REMB VENTA AEP	230,00	0,00	1
05/12/2022	STCANNAT AC001451 SOLDE	4 012,00	0,00	15
05/12/2022	STCANNAT AC005818 SOLDE	5 520,00	0,00	15
05/12/2022	STCANNAT CCPD P2 SOLDE	41 402,58	0,00	15
05/12/2022	STCANNAT CCPD P1 SOLDE	4 139,70	0,00	15
15/12/2022	Réalisation DREAL - PLU / Village	1 236,00	0,00	5
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		1 967 042,55	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
05/12/2022	TOUS TRAVAUX RESEAUX	4 050 890,37	8	1 906 067,95	2 144 822,42	0,00	-2 144 822,42
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
05/12/2022	RESTRUCTURATION RESEAU AEP PAR - DI102 -	73 654,80	40	0,00	73 654,80	0,00	-73 654,80
05/12/2022	CAPTAGE SOURCE SAINT-ZACHARIE	12 484,81	0	0,00	12 484,81	0,00	-12 484,81
05/12/2022	STATION DE POMPAGE	45 361,71	5	17 981,50	27 380,21	0,00	-27 380,21
05/12/2022	TRAVAUX RESEAU EAU	1 188 595,31	10	170 592,73	1 018 002,58	0,00	-1 018 002,58
05/12/2022	ADHESION SPL EAU DES COLLINES	23 230,00	0	0,00	23 230,00	0,00	-23 230,00
05/12/2022	TRAVAUX CAPTAGE LA BRISE / AG.DE L'EAU	38 264,70	5	13 392,68	24 872,02	0,00	-24 872,02
05/12/2022	ELIMINATION DES EAUX PARASITES / CR PACA	60 979,60	5	19 818,34	41 161,26	0,00	-41 161,26
05/12/2022	TRAVAUX RESEAUX / CG DU VAR	326 380,50	5	86 253,36	240 127,14	0,00	-240 127,14
05/12/2022	TRAVAUX RU DU LION / AGGLO	48 654,82	5	9 730,96	38 923,86	0,00	-38 923,86
05/12/2022	TRAVAUX RESEAUX 2007 / SVAG	4 179,51	5	1 358,37	2 821,14	0,00	-2 821,14
TOTAL GENERAL		5 872 676,13					-3 647 480,24

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,20	0,00	8,20	7,70	0,50	8,20
Adjoint administratif territorial	C	0,70	0,00	0,70	0,70	0,00	0,70
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	1,50	0,00	1,50	1,50	0,00	1,50
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,50	0,50	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		9,00	0,00	9,00	7,30	1,30	8,60
Adjoint technique territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de Maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	0,50	0,00	0,50	0,50	0,00	0,50
Ingénieur	A	1,30	0,00	1,30	0,80	0,30	1,10
Ingénieur en chef	A	0,50	0,00	0,50	0,40	0,00	0,40
Ingénieur principal	A	1,70	0,00	1,70	1,70	0,00	1,70
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien principal de 1ère classe	B	1,50	0,00	1,50	1,50	0,00	1,50
Technicien principal de 2ème classe	B	0,50	0,00	0,50	0,40	0,00	0,40
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		17,20	0,00	17,20	15,00	1,80	16,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Ingénieur	A	TECH	445.0	0,00	3-3-2°	CDD
Rédacteur	B	ADM	477.0	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien	B	TECH	369.0	0,00	38	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .